

ESSARS *Magi*



**Décembre
2023**

SOMMAIRE

L'édito du Maire.....	2
Centre de loisirs.....	3
Colonies / Essars en fête.....	4
Week-end ducasse	5
APE / Colis des aînés.....	6
Dictionnaire / Garderie / Cantine.....	7
Ecole.....	8
Repas des aînés.....	9
Party 80-90 / Beaujolais.....	10
Sainte Cécile / marché aux puces / Bleuets international.....	11
Commémoration du 11 novembre.....	12-13
Les actes d'états civils.....	14
Travaux.....	15-17
Le coin recettes.....	18
Infos.....	19-22
Lutte contre les violences conjugales.....	23



Essaraises, Essarois,

J'espère que vous avez passé un bel été et de bonnes vacances, et vos enfants ont rejoint les bancs de l'école, du collège, du lycée, ou de la faculté.

A mi-chemin de cette mandature, le contexte sanitaire et géopolitique international, le défi climatique, le retour de l'inflation, la flambée des énergies et les tensions sociales que traverse notre pays me renforcent à la fois dans mes valeurs et dans mes objectifs.

Un nouveau conflit vient d'éclater entre Israël et les palestiniens du Hamas, et nous ne pouvons que condamner ces attaques barbares.

En France, le meurtre d'un enseignant à Arras, le meurtre d'un jeune homme de 23 ans la semaine dernière à Paris, montrent bien que nous ne sommes pas à l'abri de nouveaux attentats terroristes.

En France et en Europe, des textes réglementaires contraignants nous envahissent, soutenus par une écologie punitive.

Je lance un appel à nos dirigeants nationaux, au gouvernement, afin que l'on laisse davantage de responsabilités et de pouvoir de décision aux élus locaux, qui eux connaissent bien l'investissement et aiment leur territoire.

Dans tous nos bâtiments communaux, nous avons installé des appareils permettant le contrôle du chauffage et de l'électricité et j'espère que cela portera ses fruits.

Pour la salle de sports, j'en appelle au bon sens et au respect de chacun pour l'utilisation des locaux. Les associations sportives ne sont pas propriétaires de cette salle et doivent respecter les horaires mis en place en partenariat avec la mairie. Bien des communes voudraient profiter de tels locaux.

Pour la sécurité routière et afin de réduire la vitesse, nous avons mis en place au quartier de Sévelingue des îlots dans la descente du pont et à la sortie du village en direction de Locon.

Ce dispositif sera complété par l'installation de plots lumineux signalant ces îlots.

Dans la rue du 11 novembre "les cédez le passage" ont été remplacés par des stops, ce qui permet aux automobilistes des rues adjacentes d'entrer logiquement en sécurité sur la départementale.

Ce qui n'est pas toujours le cas, nombre d'automobilistes, de poids lourds, d'agriculteurs, ne respectent pas la signalisation en place et ce malgré les procès-verbaux des forces de Police. Mais nous continuerons la répression pour la sécurité de nos concitoyens, car il est bien connu qu'une baisse de la délinquance routière n'est efficace que si l'on touche au porte-monnaie.

Malheureusement, la nuit, certains chauffards risquent leur vie en roulant trop vite et nous avons pu le constater début décembre où deux jeunes ont confondu l'impasse du 11 novembre avec la montée du pont, avec un bien triste bilan, une voiture au canal, 1 mort, 1 blessé.

Je vous souhaite malgré tout de très bonnes fêtes de fin d'année, un très bon Noël en famille avec vos enfants et je vous donne rendez-vous pour la cérémonie des vœux le 13 janvier.

CENTRE DE LOISIRS SUR LA COMMUNE



Monsieur Pierre-Emmanuel Gibson, Président du SIVOM de la Communauté du Béthunois, a visité le centre de loisirs de juillet organisé par le SIVOM à Essars, accompagné de Madame Julie Courcelle, Directrice Générale des Services, et de Madame Karine Delannoy, responsable adjointe du pôle Enfance-Jeunesse.

Le centre de loisirs se déroule au sein de l'école « Pierre Bachelet ». Cette année, le thème du mois de juillet est « La folie mystérieuse des Pokémon ! ». Lors de la visite, les enfants participaient à une activité manuelle qui consistait à recréer une pokéball. Le groupe des tous petits, quant à lui, profitait des espaces extérieurs pour s'adonner à une initiation au hockey sur gazon. Pour les plus grands, l'équipe d'animation avait préparé une « bataille navale » géante au cours de laquelle les enfants devaient viser juste à l'aide d'une bombe à eau. Fous rires garantis !

Sivom du Béthunois



Les parents étaient conviés à la fête du centre de loisirs d'Essars. Sur place, l'équipe d'animation avait préparé un grand jeu sous forme d'enquête policière.

Objectif : retrouver la carte Pokémon d'Ondine ! Après cette enquête et quelques démonstrations de danses, parents, enfants, animatrices et animateurs se sont régalés avec des crêpes préparées par le groupe des maternels !

Sivom du Béthunois



COLONIES D'ÉTÉ



ESSARS EN FÊTE

Le 9 juillet, les grands comme les petits ont pu passer un dimanche après-midi dans la bonne ambiance festive avec divers jeux, animations, buvette, restauration.

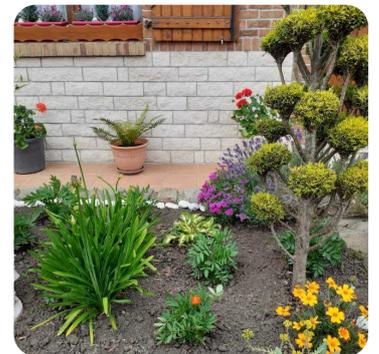


LES FESTIVITÉS DU WEEK-END DE DUCASSE.

Les organisateurs étaient heureux de voir du monde lors de la retraite aux flambeaux avec la participation de l'harmonie la Cécilienne et le groupe Gotamba. Le samedi, la soirée moules frites a rencontré un vif succès.

Quatre jours d'animations dans le village pour le plaisir des petits et des grands.

Rétrospective en images...



“

Les différentes animations ont été organisées par le Comité des fêtes, l'Harmonie La Cécilienne et la Municipalité.

BOURSE AUX LIVRES ET JOUETS



Le 12 novembre s'est tenue la première bourse aux jouets et livres mise en place par l'APE Essars Sourire d'Elèves

EMBELLISSEMENT DE L'ÉCOLE



Les membres de l'APE ont repeint les grilles d'accès à l'école. La peinture leur a été offerte par l'entreprise CC Métal. Merci à eux

MARCHÉ DE NOËL



LE COLIS DES AÎNÉS



Le samedi 16 décembre, les élus sont allés à la rencontre des aînés de la commune afin de leur offrir ce traditionnel présent. Au total 221 colis ont été distribués.





REMISE DES DICTIONNAIRES



Comme chaque année, Monsieur le maire Gérard MALBRANQUE et Brigitte PETIT, adjointe aux affaires scolaires ont remis un dictionnaire, très attendu par 11 enfants.

GARDERIE



Très actifs dans les travaux manuels, les enfants de la garderie fabriquent beaucoup de choses avec du matériel de récupération comme un calendrier de l'aveugle, de la décoration de Noël... Les enfants aiment et se sentent bien à la garderie.

Des parents donnent des jouets, du matériel...merci à eux.

Judi 21 décembre, un goûter de Noël est offert par la mairie aux enfants.



CANTINE



Nos chérubins de petites sections utilisent dorénavant un couteau "à beurre", les grandes sections, un couteau "à entremets", afin de les familiariser avec ce couvert supplémentaire et apprendre à s'en servir. Le 22 décembre, 88 repas de Noël ont été servis par le personnel féminin. Le service de l'école s'adapte aussi aux sorties scolaires de l'école Pierre Bachelet (ex : sortie au Louvre...).

SÉCURITÉ

Madame Edmond, directrice de l'école Pierre Bachelet et Brigitte Petit, adjointe aux affaires scolaires, Pascal Massard, adjoint aux travaux ont participé aux PPMS afin de donner les consignes en cas d'alerte incendie, de PPMS risques majeurs (fuite de gaz, inondations...) et de PPMS intrusion. (PPMS = plan particulier de mise en sûreté).



École primaire
Pierre Bachelet



88, rue du 11 novembre
62400 ESSARS
TEL : 03 21 56 88 90

L'inscription de votre enfant se fait auprès de la mairie en présentant :

- Le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance ;
- Un justificatif de domicile ;
- Un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge.

La mairie fournit ensuite ces documents au directeur ou à la directrice de l'école qui procède à l'admission.

L'instruction est obligatoire pour tous les enfants à partir de **3 ans** donc pour **les enfants nés en 2021** pour la rentrée 2024-2025.

Les enfants nés en 2022 peuvent être inscrits auprès de la mairie mais seront placés sur liste d'attente et scolarisés en fonction des places disponibles. Une réponse quant à l'admission de votre enfant en maternelle vous sera donnée par l'école en fin d'année scolaire.

Vous pouvez dès à présent procéder à l'inscription de votre enfant auprès de la mairie, et ceci de préférence avant fin avril afin de pouvoir apporter une réponse rapide aux parents dont les enfants sont sur liste d'attente.

LE REPAS DES AINÉS



Les doyens Mme CARON et Mr PETIT

“

Le 15 octobre, nos aînés de la commune ont pu se retrouver lors de leur banquet annuel autour d'un bon repas.

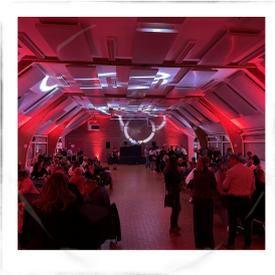
Nous étions 121 à profiter de cette journée fort agréable.

Edith YOSBERGUE

Adjointe au maire en charge des affaires sociales, des relations avec les aînés, la jeunesse, l'animation



PARTY 80-90'S



LE BEAUJOLAIS



Le club de l'amitié d'Essars remercie tous les participants à la journée du beaujolais. Une très bonne journée avec une superbe ambiance, un repas succulent et un beaujolais extra, cette année enrichi par le soleil. Les activités du club sont les jeux de cartes, Rummikub... Nous recrutons des joueurs de scrabble afin de relancer cette activité. Nous sommes ouverts tous les mardis après-midi de 14h30 à 18h. Pour tous renseignements, contacter le président au 06/83/23/29/40.



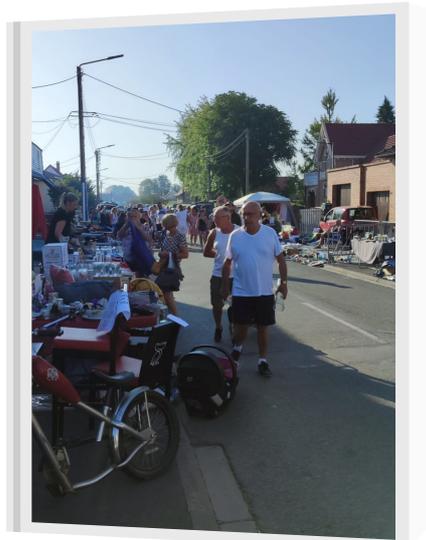


LA CÉRÉMONIE DE SAINTE CÉCILE



La traditionnelle célébration de Sainte Cécile a eu lieu le 26 novembre en l'Eglise d'Essars.

MARCHÉ AUX PUCES



Le 9 septembre a eu lieu le marché aux puces rue Warembourg, organisé par l'harmonie la Cécilienne d'Essars. Sous un soleil de plomb, les chineurs courageux sont venus pour faire de bonnes affaires....

LE BLEUET INTERNATIONAL



source : la Voix du Nord



Monsieur Alain DEBARGE Président de l'association Bleuet de France a mis à l'honneur plusieurs membres de l'association en présence de monsieur le Maire Gérard MALBRANQUE et de monsieur Pascal MASSARD adjoint aux associations lors de la cérémonie du 23 septembre.

Mesdames, Messieurs

Nous sommes réunis ce 11 novembre 2023 pour célébrer l'armistice de la grande guerre de 1914 /1918.

Mais cette année nous fêtons aussi les 100 ans du monument aux morts.

C'est le 13 mars 1920 que le Conseil municipal décide d'ériger un monument en l'honneur des enfants d'Essars morts pour la France.

Essars n'a jamais été une commune riche et le 19 novembre 1920, le conseil municipal sollicite du Ministre de l'intérieur l'autorisation d'ouvrir une souscription pour l'érection d'un monument en l'honneur des enfants d'Essars morts pour la France.

Le 14 juin 1923 le Conseil Municipal décide de confier le projet de monument aux morts à Mr DELOCRE marbrier à Béthune pour un montant de 10 000 francs, compensé par une souscription de 7 000 francs et une subvention de 3 000 francs.

Ce monument aux morts fut édifié à la demande de son Maire Mr BREHON François au centre du cimetière dans l'allée centrale et inauguré le 22 juillet 1923 et c'est en 1998 que le conseil municipal décida de le transférer sur cette place du Souvenir à l'endroit même de l'ancienne église.

Ainsi sur 36000 communes de France, 36000 monuments aux morts furent érigés entre 1920 et 1925.

En 1918 Essars était devenue un véritable amas de décombres, détruit dans presque sa totalité, ce qui lui valut la Croix de Guerre.

En juin 1919, le conseil municipal décide de poser sur la façade de l'église une plaque en marbre blanc avec ces inscriptions en lettres d'or à ses combattants morts pour la Patrie. Actuellement cette plaque existe toujours, vous pouvez la trouver sur la gauche en entrant dans l'église.

En 1914 Essars comptait 600 habitants, 28 hommes ont perdu la vie dont 20 de moins de 30 ans, leurs noms figurent sur ce monument.

Vous avez pu constater que quatre projecteurs illuminent le monument des couleurs du drapeau français, et nous montrons ainsi que la commune d'ESSARS a toujours un profond respect pour ses enfants morts pour la patrie.

Si j'ai pu vous relater tous ces faits, je le dois à Mme Edith Harlet, incommensurable sur la vie d'ESSARS et je la remercie très sincèrement.

Je vous remercie de votre présence et de faire vivre ainsi le devoir de mémoire.

Discours du 11 novembre 2023

Extrait du journal Avenir de l'Artois pour l'inauguration du Monument aux Morts en juillet 1923

Dimanche, a eu lieu l'inauguration du monument aux morts d'Essars. Cette cérémonie fut présidée par M. STIRN, sous-préfet, assisté du Docteur THILLIEZ, conseiller d'arrondissement.

A 10 heures du matin, une messe en plein air, fut chantée par l'Orphéon d'Essars. Monsieur le chanoine Vitel, aumônier militaire, chevalier de la Légion d'Honneur prononça un très éloquent sermon devant un auditoire recueilli, puis eut lieu la bénédiction du calvaire et du monument aux morts, dans l'emplacement du nouveau cimetière.

A 15 heures, le conseil municipal reçut, à la mairie, les sociétés ayant adhéré à la fête.

A 16h30, à l'extrémité de la commune, la Fanfare d'Annezin, Monsieur le Maire et le conseil municipal attendaient Monsieur STIRN et Monsieur le docteur THILLIEZ. Après une exécution de la "Marseillaise", le cortège officiel se rendit au nouveau cimetière, où sont édifiés le Calvaire et le monument à côté l'un de l'autre.

Monsieur BREHON, Maire, prononça un très émouvant discours, affirmant que jamais les habitants d'Essars n'oublieront la mémoire de ceux qui sont morts pour sauver la France.

Deux fillettes offrirent à Monsieur le Sous-Préfet au nom des Pupilles de la Nation, une gerbe de roses et récitèrent un compliment charmant.

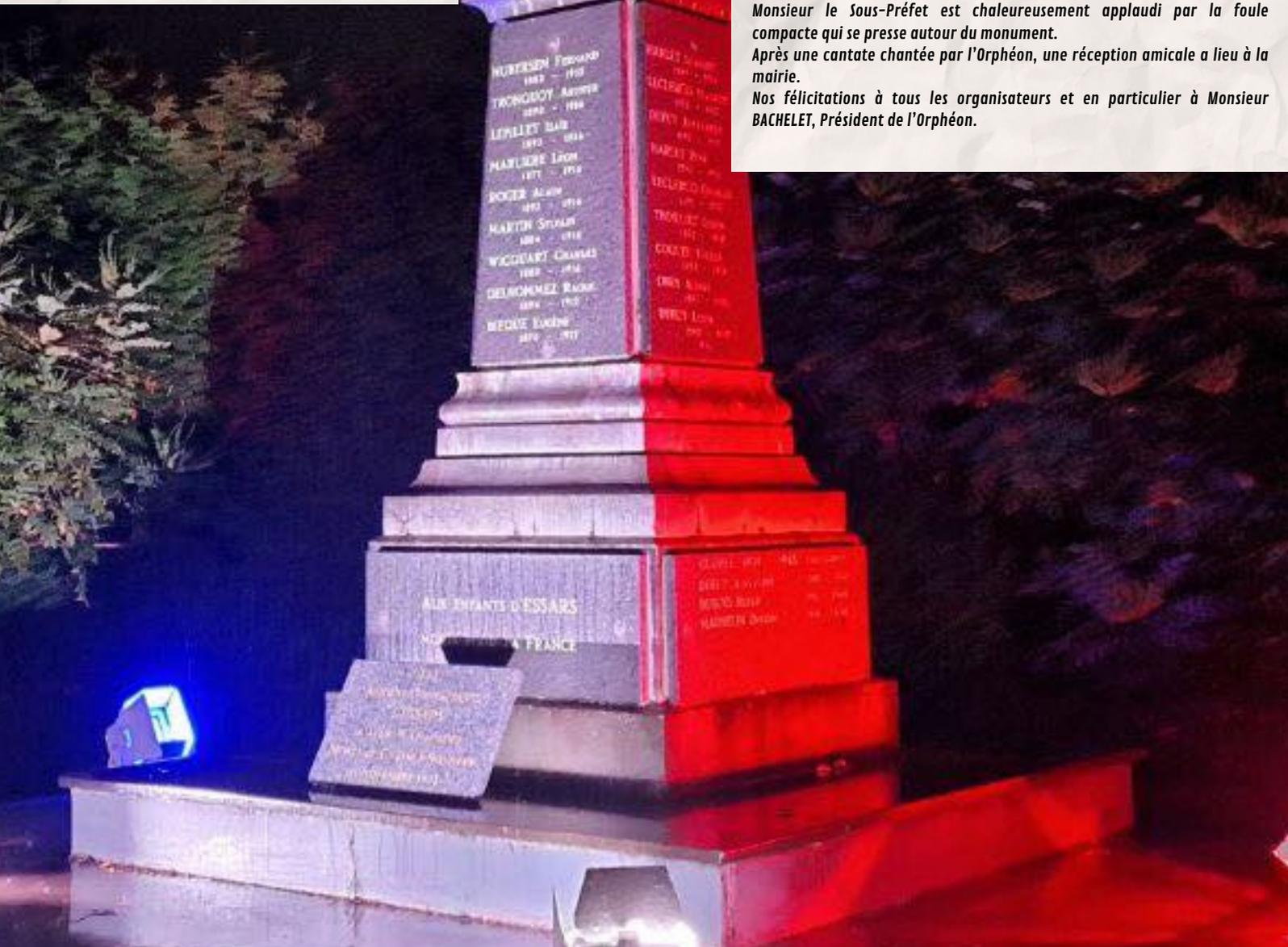
Lecture est faite ensuite de la liste des 27 héros d'Essars. Un des gardes de la commune répond chaque fois : "Mort pour la France".

Après Monsieur l'abbé FROMENTEL, qui prononce un discours remarquable, Monsieur STIRN, Sous-Préfet, s'incline respectueusement devant les morts, leurs familles et fait un vibrant appel à l'union de tous les Français pour triompher des difficultés que nos ennemis essaient de susciter. Il croit que l'union existera entre les Alliés, quoique certains esprits chagrins en disent, et faisant allusion au cri ridicule de "A bas la guerre !" poussé à Mazingarbe, il y a quelques jours, devant le monument des morts, il affirme que, dans de pareilles cérémonies, ce cri ne signifie rien, car nul de ceux qui ont vu la guerre ne peut la vouloir encore.

Monsieur le Sous-Préfet est chaleureusement applaudi par la foule compacte qui se presse autour du monument.

Après une cantate chantée par l'Orphéon, une réception amicale a lieu à la mairie.

Nos félicitations à tous les organisateurs et en particulier à Monsieur BACHELET, Président de l'Orphéon.



LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Le monument aux Morts célébré pour ses 100 ans !



1923-2023. Cent ans se sont écoulés depuis la création du monument aux Morts rendant hommage aux Essarois Morts pour la France.

A l'occasion de la célébration de l'Armistice du 11 Novembre, la commune avait décidé de placer la cérémonie sous le sceau du centenaire du monument aux Morts.

C'est devant une foule venue en nombre pour l'occasion, que le Maire, Gérard MALBRANQUE et son conseil municipal ont procédé à la mise à l'honneur du monument aux Morts érigé à côté de l'église, rue du 11 Novembre. La chorale, l'harmonie municipale et les enfants de l'école Pierre Bachelet ont également pris part à cette cérémonie émouvante, prouvant s'il le fallait encore, que le devoir de mémoire est un enjeu primordial pour dire haut et fort "Plus jamais ça!". Dans ces temps de conflits internationaux, ces actions symboliques prennent un sens encore plus capital.

S'il ne s'est pas toujours trouvé à cet endroit, le monument aux Morts est le lieu symbolique chaque année, de toutes les cérémonies du souvenir. Un lieu central de l'histoire essaroise.

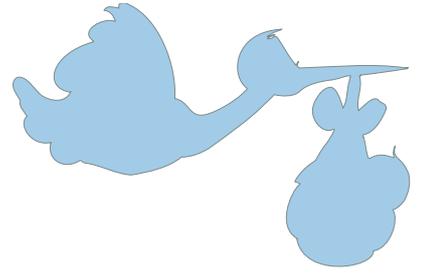
Sur ce monument, on y retrouve gravé les noms des Essarois qui ont payé de leur vie le combat pour que la France reste un pays libre, que ce soit lors de la Première ou de la Seconde Guerre Mondiale, mais aussi lors de la guerre d'Algérie et des Opex (opérations extérieures). C'est un pan de l'histoire des familles de la commune qui est gravé sur ce monument qui célèbre donc cette année son centenaire.

Ce n'est pas sans émotion que le Maire a retracé devant l'auditoire l'histoire du monument aux Morts et des Essarois Morts pour la France ! Un moment de solennité empreint d'émotions qui se voulait à la hauteur du sacrifice payé par ces Essarois dont le nom restera à jamais gravé sur le monument à la vue de tous, pour que dans 10 ans, dans 20 ans, dans 100 ans on se souvienne toujours d'eux et qu'on continue à les célébrer comme il se doit.

BIENVENUE



- THOMAS CARIN Siana née le 10 juillet 2023
- REQUIN Romy, Lucie née le 12 juillet 2023
- VILAIN Alice, Flavie, Suzanne née le 18 août 2023
- DEWALLENS Arwen, Bernard, Michel né le 18 septembre 2023
- JIMENO Giulia, Renée, Nicole née le 29 septembre 2023
- DENEUVILLE Lewis, Jean-Pierre, Gérard né le 26 octobre 2023



ILS NOUS ONT QUITTÉS



- RIBEIRO BARROS Manuel décédé le 19 juillet 2023
- LEFEBVRE François, José, Patrick décédé le 14 août 2023
- BARRIER Marie, Jeanne née DESQUIREZ décédée le 16 août 2023
- JONVILLE Carine née Fontaine décédée le 12 octobre 2023
- ROSIAUX Pierre, Daniel décédé le 17 octobre 2023
- DELELIS Jacqueline, Anastasie, Marie née DE JONGHE décédée le 22 octobre 2023
- COQUEL Francine, Paule, Louise, Radegonde née DEGRUSON décédée le 23 octobre 2023



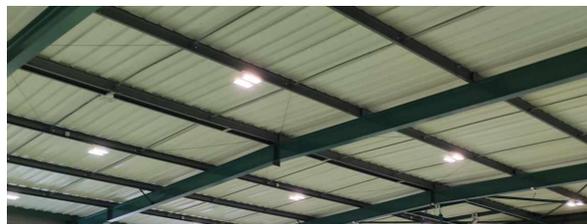
ILS SE SONT DIT "OUI"



- PICHONNEAU Emilie et FOUCAULT Jérôme le 15 juillet 2023
- BOYER Elisa et CABARET Julien le 26 août 2023
- BÈGUE Mélodie et HOVE Antoine le 23 décembre 2023



Remplacement de l'éclairage de la salle de sports.



Début Juillet 2023, le personnel technique de la commune a procédé au remplacement des 66 tubes fluorescents très énergivores par 24 spots de technologie LED résistants aux chocs.

Nous allons donc passer d'une consommation de 26195 kwh à une consommation de 3720 kwh soit une économie de 22475 kwh. Un potentiel d'économie sur l'éclairage de 86% ce qui équivaut actuellement à une économie de 2247,59€ par an. Cet investissement sera rentabilisé sur 3 ans.

Courant 2024, nous allons procéder également au remplacement des éclairages de la salle des fêtes Georges Cabaret, toujours pour des questions économiques et énergétiques.

Pascal MASSARD adjoint aux travaux et associations

Formation de remise à niveau du code de la route



curage des fossés par la CABBALR



Nettoyage et entretien du fossé au Long Cornet pour assainir le secteur de Sévelingue



Nettoyage et entretien du courant de la Goutte



Nettoyage et entretien courant des Hauts Champs côté rue Sèche

Sécurisation du pont de Sévelingue



Afin de sécuriser la rue de Sévelingue, nous avons mis en place l'îlot définitif. Ceci, après une douzaine de mois installé en provisoire.

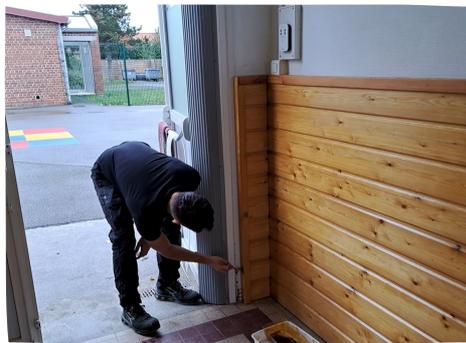


TRAVAUX ÉCOLE



“

Les fenêtres du préfabriqué ont été changées durant les vacances de la Toussaint. Les employés communaux ont posé des stores sur toutes les fenêtres.



Le couloir de Madame BORE a été repeint en orange et les portes de couleur bleue pour apporter de la gaieté. Des tableaux en liège ont été posés afin que les enfants puissent accrocher leurs chefs-d'œuvre.



LE VELOUTÉ D'ENDIVES

Préparation : 10 minutes

Ingrédients :

- 1kg d'endives
- 1 oignon
- 2 pommes de terre
- 1 noix de beurre
- 1l d'eau
- sel et poivre



1. LAVEZ LES ENDIVES ET COUPEZ-LES EN RONDELLES.
2. PELEZ ET HACHEZ L'OIGNON DANS UNE CASSEROLE.
3. FAITES REVENIR QUELQUES MINUTES LES OIGNONS, LES POMMES DE TERRE, LES ENDIVES DANS UNE NOIX DE BEURRE. AJOUTEZ UN LITRE D'EAU.
4. LAISSEZ CUIRE PENDANT 25 MINUTES A FEU MOYEN.
5. SALEZ ET POIVREZ.
6. MIXEZ LE POTAGE.



VERRINES MANGUES ET ABRICOTS

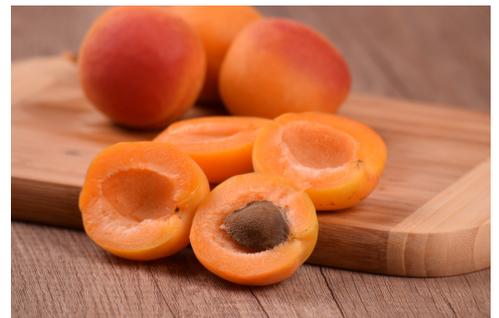
Préparation : 15 minutes

Ingrédients :

- 500 gr de mangues
- 250 gr d'abricots
- 250 gr de lait concentré
- 250 gr de crème fraîche
- 1 sachet de sucre vanillé



1. MONTEZ LA CRÈME FRAICHE EN CHANTILLY BIEN FERME À L'AIDE D'UN BATTEUR ÉLECTRIQUE.
2. MÉLANGEZ LE LAIT CONCENTRÉ ET LE SUCRE VANILLÉ DANS UN SALADIER.
3. INCORPOREZ DÉLICATEMENT LA CHANTILLY À LA PRÉPARATION À L'AIDE D'UNE SPATULE.
4. VERSEZ LA CRÈME DANS DES VERRINES. PLACEZ AU FRAIS PENDANT 3 HEURES.
5. ÉGOUTTEZ ET DÉCOUPEZ LES MANGUES ET LES ABRICOTS EN PETITS DÉS.
6. RÉPARTISSEZ LES SUR LES CRÈMES DANS LES VERRINES.
7. REMETTEZ AU FRAIS JUSQU'À LA DÉGUSTATION.





Event'AS Passion
 Salle de réception
 Wedding Planner
 Officiante de cérémonie
 Décoratrice événementielle
 Photographe

Location de matériel - Borne Photos - Véhicules
 Personnalisation d'objets

06 66 05 98 44 pour vos évènements privés et professionnels
 (mariage, anniversaire, baptême, CE)

www.eventaspassion.fr

eventaspassion@yahoo.com

SIRET 884929597




Organisation,
 Photographe,
 Borne et Miroir Photobooth,
 Vaisselle,
 Table, Chaise, Banc,
 Mange debout, Tonneaux,
 Noeud, Chemin de table,
 Candy Bar, Barbe à papa,
 Pop Corn, Granita,
 Vase et décoration,
 Lettre géante,
 Arche fleurs ou ballon
 Mur de fleurs,
 Mur à champagne,
 Jeu gonflable,
 Jeux anciens,
 Sono, lumières
 Voiture



O Fil d'Angel

Créations, Retouches & Broderies
 personnalisées



O Fil d'Angel

- Groupe Facebook : O Fil d'Angel
- Ofildangel@gmail.com
- 06.32.46.73.72
- Sur Essars

Angélique




75 RUE DU 11 NOVEMBRE ESSARS

HORAIRES : LUNDI ET MARDI 12H 14H
 MERCREDI FERMÉ
 JEUDI VENDREDI 12H 14H 19H 22H
 SAMEDI 12H 14H 19H 23H
 DIMANCHE 12H 15H
 TEL : 0658803986



À La bonne Franck'ette

Tous les Jeudis sur la place de la mairie de 15h à 19h



Sweet Vet au chevet des animaux !

Depuis la mi-septembre, la commune d'Essars compte désormais un cabinet vétérinaire avec l'arrivée de Sweet Vet rue du 11-Novembre.

Le Docteur Valérie-Anne DESCAMPS, vétérinaire, a décidé d'implanter son cabinet vétérinaire médico-chirurgical sur notre commune, sur un axe stratégique, dans un local neuf de quelque 300m², mettant en avant l'attractivité de la commune à quelques kilomètres de la ville-centre Béthune.

Après une petite année de travaux, le cabinet a ouvert ses portes et la patientèle afflue. Il faut dire qu'il y avait un réel besoin dans ce domaine sur le bassin de vie dans un contexte de pénurie nationale. La commune a joué un rôle de facilitateur pour permettre l'arrivée du Docteur Descamps et de son cabinet. Le Docteur DESCAMPS est spécialisée dans la traumatologie ostéo-articulaire et l'orthopédie animale. Elle avait jusqu'alors exercé à Lille, Hazebrouck ou encore à Lens.

Dans son cabinet flambant neuf, et avec un nom bien approprié comme Sweet Vet, elle met un point d'honneur à penser d'abord au bien-être animal, à l'heure où l'animal de compagnie prend une place de plus en plus importante dans les foyers. Accompagnée de son assistante, le Docteur DESCAMPS prend en charge au sein de son cabinet aussi bien les chiens, les chats que les nouveaux animaux de compagnie.



Horaires d'ouverture

Lundi 9:00 - 12:30
14:00 - 18:30

Mardi 9:00 - 12:30
14:00 - 18:30

Mercredi Fermé

Jeudi 9:00 - 12:30
14:00 - 18:30

Vendredi 9:00 - 12:30
14:00 - 18:30

Samedi 8:30 - 12:30

Dimanche Fermé

consultation sur rendez-vous





Don du sang



les collectes se dérouleront les :
jeudi 28 mars 2024
jeudi 12 septembre 2024
de 15H00 à 19h00 à la salle des fêtes Georges Cabaret de Essars



Sur rendez-vous



Mise en place d'achat groupé de granulés de bois

L'achat groupé de pellets est une stratégie qui vise à commander des pellets en même temps que d'autres clients. La commande groupée permet de négocier les tarifs avec les fournisseurs. Le principal avantage pour les consommateurs est la réduction du prix d'achat. Les acheteurs se groupent donc comme une petite centrale d'achat avec plus de poids face aux fournisseurs pour obtenir de meilleurs prix. En effet, en achetant vos granulés de bois de cette manière, vous pourrez espérer avoir une remise moyenne de 8 à 12% sur le prix total de votre commande. Cela peut représenter des économies de plusieurs dizaines d'euros par palette, ce qui n'est pas négligeable ! Si vous êtes intéressés par cette méthode d'achat, bien vouloir contacter Mr Pascal MASSARD, adjoint au maire au 03/21/57/31/31 ou la mairie au 03/21/57/22/64.



Travaux de végétalisation du cimetière

La question de l'arrêt de l'usage des pesticides est au centre des politiques de gestion de l'espace public depuis plusieurs années maintenant. La législation est aujourd'hui sévère et a pour objectif de protéger la qualité de l'eau, la santé des applicateurs comme des usagers, et l'environnement. La loi Labbé 3 sur l'utilisation des produits phytosanitaires, parue au journal officiel du 8 février 2014, a interdit sous certaines conditions l'utilisation de produits phytosanitaires par les personnes publiques et les particuliers. Le non-respect de cette réglementation expose l'applicateur et les élus de manière conjointe au risque de poursuites pénales. De ce fait, il est impératif de mettre en place des techniques alternatives à l'utilisation de ces produits. L'enherbement des allées de cimetière est une solution offrant un bon compromis en considérant le cimetière comme un espace vert : les allées seront tondues au lieu d'être traitées. Les travaux consistent à travailler le sol en laissant le gravier et d'y incorporer un engrais et une semence spécifique. Les résultats seront visibles sous un mois avec une implantation du gazon sur un à deux ans.
MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Changement de Gaz dans les Hauts-de-France



Les bonnes pratiques – les éléments de confiance :

- Le technicien, qui frappe à votre porte, doit s'identifier. C'est un professionnel du gaz (réglage des chaudières) et non un commercial.
- Il règle gratuitement vos appareils alimentés en gaz
- Il ne cherche pas à vendre des services, il ne vous demande pas votre facture de gaz, il ne vous fait rien payer

A refuser – Ce n'est pas normal dans le cadre de l'opération changement de gaz :

- On vous facture une prestation
- On vous demande de changer de fournisseur
- On vous demande de voir votre facture gaz
(Ne communiquez en aucun cas votre n° PCE à 14 chiffres noté sur votre facture)

Vous souhaitez en savoir plus :

- Contactez le service Client GRDF :

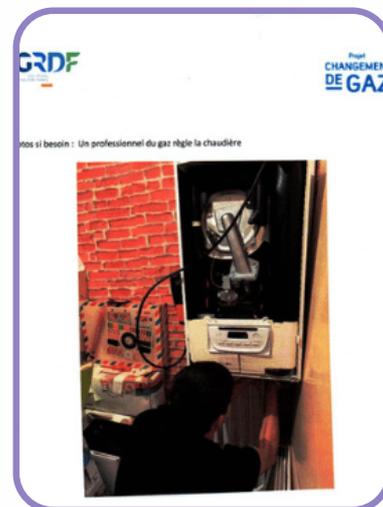


Prix d'un appel local depuis un poste fixe. Du lundi au vendredi – de 8h à 17h



Tél. Horisis : 03 66 88 17 91

- Ou rendez-vous sur le site : <https://sites.grdf.fr/web/changement-de-gaz-dans-les-hauts-de-france>
- Ou rendez-vous dans votre mairie



Projet changement de gaz – La phase réglage va débiter !

Depuis 2022 GRDF procède à l'inventaire de votre matériel au gaz. C'est maintenant autour des réglages. A partir de décembre 2023, les réglages de vos installations vont débiter. Les rendez vous sont pris au fil de l'eau jusqu'en septembre 2024.

Ce réglage est gratuit et obligatoire avant l'arrivée du gaz norvégien (dit gaz naturel de type H). La bascule en gaz H est prévue pour octobre 2024. Attention, **Les logements qui n'auront pas été réglés d'ici là seront coupés pour des raisons de sécurité.**

Vous allez recevoir un courrier, de la part de GRDF, concernant le réglage de vos appareils. Vous trouverez, le nom de société intervenante **Horisis** et la date de votre rendez-vous. Si cette date ne vous convient pas, vous pouvez la modifier en contactant le n° indiqué dans votre courrier.

Le réglage de votre installation prendra entre 30 et 90 minutes. Elle consiste :

- A changer, le cas échéant, le détendeur (cf. photo) situé dans le coffret gaz et à vérifier vos installations
- A régler certains appareils. Parfois, un changement de pièces est nécessaire. Les professionnels du gaz possèdent ces kits de pièces et sont eux aussi gratuits. Un autocollant vert « appareil réglé » sera apposé sur votre appareil à la fin de l'intervention.



Légende : Changement de détendeur sur le poste gaz d'un particulier



Même si votre appareil dispose de l'autocollant bleu « appareil recensé », l'étape de réglage est **obligatoire** et un refus entraînera une coupure de gaz. Ne fermez donc pas votre porte aux professionnels du gaz mandatés par GRDF car ceux-ci doivent intervenir dans votre logement. Pour ceux qui n'ont pas eu d'inventaire en 2022/2023, rien de grave, un RDV inventaire / réglage pourra être programmé. Si aucun courrier n'a été reçu de la part de GRDF, merci de contacter **Horisis au 03 66 88 17 91.**

Comité Local
d'Aide aux
Victimes

**LUTTE CONTRE
LES VIOLENCES
CONJUGALES**

3 9 19

**3919
ARRÊTONS
LES VIOLENCES**

(Numéro gratuit et
anonyme 24h/24 et 7j/7)

**UNE PLATE-FORME
DE PLAINTE EN LIGNE :**

**[http://
signalement-violences-
sexuelles-sexistes.gouv.fr](http://signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr)**

**UN SITE
D'INFORMATION :**

arretonslesviolences.gouv.fr

**EN CAS D'URGENCE
ET DE DANGER**

**IMMÉDIAT :
appeler le 17
utiliser le 114 par SMS**

**POUR UNE MISE
À L'ABRI :
composer le 115**

Stop aux violences conjugales. Aucune personne, homme, femme, enfant ne doit subir, par quelque forme que ce soit, ces excès de brutalités physiques, psychologiques et mentales.

Si vous connaissez dans votre entourage ou êtes vous-mêmes concernés, n'hésitez pas à contacter le 3919 (appel gratuit et anonyme).

Ils sont à votre écoute pour vous aider.

QU'EST CE QUE LA VIOLENCE CONJUGALE ?

La violence au sein du couple peut se définir comme un processus inscrit dans le temps au cours duquel, dans le cadre d'une relation de couple - avec ou sans communauté de vie - un partenaire adopte à l'encontre de l'autre des comportements agressifs, violents et destructeurs, afin de le contrôler et de le dominer. Quel que soit son cadre, la violence est toujours une affaire de recherche de pouvoir sur l'autre, de satisfaction de ses attentes au détriment de l'autre, souvent exercée de façon mystificatrice au nom de l'amour.

Il faut la différencier du conflit conjugal : situation dans laquelle deux points de vue s'opposent et où les partenaires sont sur un même pied d'égalité.

LES DIFFÉRENTES FORMES DE VIOLENCE :

La violence verbale et psychologique :

Elle consiste à dénigrer, humilier, rabaisser l'autre. Elle se manifeste par des attaques verbales, des insultes, des scènes de jalousie, des menaces, de l'intimidation (donner un coup de poing dans le mur, casser des objets...), le contrôle des activités, du harcèlement, une tentative pour isoler l'autre de ses proches et de ses amis.

La violence physique :

Il s'agit de l'ensemble des atteintes physiques au corps de l'autre : gifles, coups, bousculades, brûlures, séquestration.

L'auteur peut avoir recours à tout objet lors de l'agression : cigarette, ceinture, utilisation ou menace d'une arme telle que couteau, fusil, outil...

La violence sexuelle :

La victime peut être amenée à subir des relations sexuelles sous la contrainte ou la menace, parfois accompagnées de brutalités physiques, d'insultes, ou de pratiques sexuelles non désirées ou humiliantes.

La violence économique :

Elle s'exerce par un contrôle financier ou professionnel de la victime (la priver de ressources, lui interdire d'exercer un emploi, lui prendre son salaire ou ses allocations...).

La violence civique :

Elle consiste à priver la victime de ses papiers (titre de séjour, passeport, carte d'identité...) et d'exercer ses droits (pratique religieuse, opinion politique, non respect de la vie privée).

Un déploiement national à horizon 2024

Présentée le vendredi 24 novembre à la Première ministre, Élisabeth Borne, la première brique du Fichier de prévention des violences intrafamiliales est expérimentée depuis début novembre dans le département du Pas-de-Calais, dans le cadre d'une phase pilote. Un groupe utilisateurs, constitué de gendarmes et de policiers de Béthune, est chargé de remonter en temps réel les difficultés rencontrées. Au terme d'une expérimentation qui doit durer deux mois, le FPVIF sera progressivement déployé sur l'ensemble du territoire national, à raison de cinq à dix nouveaux départements chaque semaine. En parallèle, des travaux codirigés par le ministère de la justice et le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer se poursuivront. « L'idée est d'aller plus loin, d'enrichir au fil du temps les données contenues dans le FPVIF, pour continuer à progresser dans la prise en charge des victimes. La prochaine évolution majeure concernera l'intégration du traitement GENESIS du ministère de la Justice (données des détenus) », précise la colonelle Dorothee Cloître. Ce dispositif, fruit d'un travail considérable et de l'engagement sans faille des équipes, doit poursuivre sa montée en puissance dans les prochains mois. L'équipe projet, dimensionnée et structurée en regard de l'enjeu, entend rester mobilisée dans la durée afin de gagner du terrain face aux violences intrafamiliales, fléau sociétal de premier plan.

Monsieur le Maire,
les membres du conseil municipal
et l'ensemble du personnel
vous adressent leurs meilleurs
vœux de santé et de bonheur
pour cette nouvelle année.

Rendez-vous pour les
traditionnels vœux de Monsieur
le Maire, le 13 janvier à 18h30 à la
Salle Georges CABARET

CE DOCUMENT EST UNE PUBLICATION DE LA MAIRIE
D'ESSARS.

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION :
GÉRARD MALBRANQUE.
RÉDACTION : MAIRIE D'ESSARS.
CRÉDITS PHOTOS : MAIRIE D'ESSARS.
TÉL : 03.21.57.22.64
IMPRESSION : HECHTHER



REJOIGNEZ-NOUS SUR ESSARS OFFICIEL